

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021 – 13/12/2021 – 15

Travaux de la commission de la vie étudiante du 9 novembre 2021

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 6 décembre 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 31 Quorum : 16 Membres présents : 12 Membres représentés : 9 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation et de reconduction de labellisation d'associations.**

Dijon, le 14 décembre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Compte rendu de la commission vie étudiante du 9 novembre 2021

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Etudiant

Commission de la Vie Etudiante du 09/11/2021, 9 h 30 Compte-rendu

MEMBRES

Etaient présents : Ambre Adamiak, France Herrscher, Maxence Roulliat.
Etait excusée : Karen Fiorentino (procuration à A. Adamiak)

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES

Etait présente : Adexpra - Radio Dijon Campus (Valentine Leboucher jusqu'à 10 h 30)

ASSOCIATIONS INVITEES, pour la présentation de leur demande de labellisation ou de leur point d'étape :

Présent.e.s, successivement, en présentiel ou par Teams :

- AECJ,
- ACDM,
- Association Parrainage,
- Prépa GED,
- ISAT Performance,
- Thèsenvies,
- ABEH,
- ASUB Auxerre,
- AJMGB.

La commission Vie de l'Etudiant s'est tenue sur en salle de conférences de la Maison de l'Etudiant.

1. Demandes de labellisation

ISAT Performance, par Gaëtan COPIN, président.

L'association a été créée en 2018. Il s'agit d'une initiative d'étudiants passionnés. L'impulsion était l'envie de participer aux 24 h de l'ESSEC, la plus grosse course de karting étudiante française, mais le groupe d'amis concernés a souhaité aller plus loin et en élargissant au-delà de ce cercle, d'où l'idée de créer une association qui serait un prémisses d'écurie, permettrait de pérenniser l'expérience et le savoir-faire acquis au-delà.

Il ne s'agit pas d'une association support de réalisation de projets pédagogiques pour la formation suivie à l'ISAT.

ISAT Performance a pour but de promouvoir le sport automobile auprès des étudiants de ISAT, car ils n'ont pas forcément beaucoup de contact dans le monde professionnel du sport automobile.

Aujourd'hui elle compte 7 adhérents. Elle participera aux 24 h de l'ESSEC en mai 2022, et d'ici là elle organise des championnats de karting à destination des étudiants de l'ISAT (mais pas que) au circuit Magny-Cours, sous forme de course d'endurance de 2 h en équipe, à prix tout à fait préférentiel pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Elle organise aussi des sessions roulage (entraînement), comme par exemple en Bretagne dernièrement.

Elle sollicite aujourd'hui la labellisation pour obtenir la reconnaissance par l'uB, et d'éventuelles subventions, qui s'ajouteraient au soutien de l'ISAT, du Pole formation 58/89, leur CFA, et au sponsoring qui permet le financement des sessions roulage.

La commission invite le président à être vigilant quant à l'assurance à contracter, d'autant plus compte tenu de ses activités, en particulier les championnats de karting qu'elle organise. Elle indique que les demandes de subvention seraient recevables, puisqu'il ne s'agit pas de réalisation de projets qui font l'objet d'une évaluation dans le parcours des études à l'ISAT.

Labellisation de l'association ISAT Performance

La commission émet un avis favorable

Prépa GED Dijon (Association de la [préparation aux grandes écoles de droit](#)), présentée par Noémie Malfait, présidente.

La prépa a 4 ans, l'association a, elle, été créée en novembre 2020 mais la crise sanitaire n'a pas permis de « lancer » ses activités plus tôt que cette année.

Elle souhaite fédérer les étudiants de la formation, promouvoir la prépa GED auprès des étudiants et des professionnels de la justice, développer un réseau au sein des différentes promotions et avec les anciens, pour les recherches de stage et les séminaires par ex.

Elle vise aussi l'enrichissement de la culture juridique, notamment par des événements et des sorties (par ex : visite de la Cour d'appel de Dijon, de la Cour de cassation à Paris), et souhaite faire découvrir des formations et des métiers de la justice à ses adhérents par des présentations semestrielles de professionnel du droit ou de la justice. Elle souhaite par ailleurs mettre en place un parrainage d'étudiant.e.s de L1 par des L2, pour permettre l'adaptation des nouveaux étudiants au monde universitaire et à la prépa.

Elle a aussi enfn d'autres projets destinés à un public plus large que les seuls étudiants de la Prépa GED, comme des ciné-débat ou un concours d'éloquence.

L'adhésion s'élève à 4 €/an. Plus de la moitié des étudiants de la prépa sont adhérents de l'association.

La labellisation lui permettrait notamment de demander des subventions pour réaliser certains voyages ou projets. La reconnaissance officielle permettrait aussi de prendre part à des événements comme les Journées portes ouvertes de l'université.

Les membres de la commission suggèrent d'envisager la mutualisation de projets de visites avec d'autres associations ce qui permettrait de baisser les coûts pour les étudiants participants et les échanges inter-promotions, et pourquoi pas aussi de collaborer avec elles pour les soirées et sorties, ce qui permettrait la convivialité.

Ils lui indiquent par ailleurs, à toutes fins utiles, que l'ADD organise un concours d'éloquence.

Enfin, concernant le développement de réseau, ils lui précisent que la création d'un réseau Alumni pourrait être pertinente.

Labellisation de l'association Prépa GED Dijon

La commission émet un avis favorable

ABEH (Association Bourguignonne des Etudiants en Histoire).

Clémence Bouché, présidente et Juline Delarue, secrétaire de l'association, présentent la demande de labellisation.

L'association a été créée en mars 2021 mais a vraiment engagé son activité en septembre, après les périodes de confinements et de cours en distanciel. L'autre association d'historiens n'étant plus en activité, les membres fondateurs ont décidé de créer l'ABEH qui compte aujourd'hui 35 membres.

Elle vise la cohésion et le lien entre les étudiants de la filière, le développement d'un sentiment d'appartenance à la filière d'histoire, mais aussi une aide à l'intégration et une amélioration de la vie sur le campus.

Elle a d'ores et déjà organisé une journée découverte de Dijon à destination des étudiants de licence.

Elle envisage des sorties cinéma, et la participation ou la visite de la Nuit de l'étudiant (musées).

Concernant l'accompagnement des nouveaux étudiants, l'ABEH souhaite organiser un parrainage, mais sait qu'il existe déjà un projet de tutorat évoqué par des enseignants d'histoire. L'association va les contacter pour se coordonner à ce sujet.

Elle propose aussi d'être un relais d'information auprès des adhérents, concernant les dispositifs de prise en charge de la précarité et de la santé mentale par ex, et de les aider dans certaines démarches et questionnements quant à la vie universitaire.

Enfin, elle souhaite représenter les étudiants au niveau de la filière et être un intermédiaire, auprès des enseignants et de l'UFR Sciences humaines.

Les membres du bureau réfléchissent à la pérennisation de ses activités et y travaillent déjà, d'autant plus que les actuels membres du bureau sont en L3 et risquent donc de partir pour leur master l'année prochaine et/ou seront moins disponibles. Aussi les étudiants de L1 et L2 ont-ils été alertés dès la rentrée.

Elle présente aujourd'hui une demande de la labellisation dans le but d'être reconnue par l'établissement et de pouvoir faire des demandes de subvention.

Labellisation de l'association ABEH

La commission émet un avis favorable

ASUB Auxerre

L'ASUB Auxerre n'est pas créée en tant qu'association, il s'agit en fait d'une partie, d'une antenne de l'ASUB. Elle n'a d'ailleurs pas fourni de statuts, mais un règlement intérieur de l'ASUB, ni de déclaration en préfecture, il n'y a pas eu de création d'association « ASUB Auxerre » et donc pas de déclaration. Elle ne peut donc pas solliciter la labellisation « Association des campus ».

Ambre Adamiak propose un rendez-vous pour faire le point précisément.

Puis il est indiqué que dans la section [Gérer la vie de mon association](#), sur uB-Link, figurent toutes les informations utiles au sujet de la création d'une association (dans la [FAQ](#) notamment), et que le BVE reste aussi disponible pour toute information complémentaire dont auraient besoin l'ASUB Auxerre.

Labellisation de l'ASUB Auxerre

La demande n'est pas recevable – avis défavorable

AJMGB (Association des Jeunes Médecins Généralistes de Bourgogne)

Michalina DERBICH, trésorière, et Laurence Real, service civique de l'association, présentent la demande de labellisation de l'AJMGB.

Cette association a pour but la représentation et l'accompagnement des internes en médecine générale et des jeunes médecins généralistes, thésés ou non, en Bourgogne, auprès des diverses instances décisionnelles de santé publiques et partenaires professionnels (Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine, Doyen, Agence Régionale de Santé et Centre Hospitaliers).

L'association existe de longue date mais il y a un regain et un développement des activités et projets depuis 2 ans. Elle a plusieurs objectifs.

Tout d'abord, le conseil et l'accompagnement des étudiants en permettant l'accès à des informations et formations concernant la vie professionnelle des jeunes médecins généralistes (protection juridique, fiscalité, prévoyance par ex) mais aussi au sujet des actions à destination des étudiants à l'université, comme la commission Solidarité, la cellule bien-être etc.

Elle organise les préchoix tous les 6 mois, et participe aux commissions en amont des choix, avec l'ARS et le DMG.

Elle tâche par ailleurs de promouvoir la médecine générale auprès du 2^e cycle et de favoriser les échanges entre internes et externes.

Plus largement, elle souhaite être un lien entre étudiants, hôpitaux, acteurs de santé des territoires, partenaires institutionnels (élus locaux, ordre des médecins, ARS) et université.

D'ailleurs, elle développe actuellement des rencontres avec les élus locaux et maires de zones sous dotées (Autun, le Creusot...), un député et l'ARS pour inciter les internes à aller en zone périphérique et rurale, sans mesure coercitive. Elle indique aussi siéger en CME d'établissement (à Montceau-les-Mines et Autun) et être membre du conseil de vérification

Elle est adhérente de l'ISNAR-IMG (intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale), dont elle a d'ailleurs organisé le Conseil d'administration dernièrement.

Elle a organisé pour les internes de toute la France et une semaine du bureau national dans la Nièvre avec la promotion de la Bourgogne et ses avantages auprès des internes de toute la France.

Elle a largement développé le nombre d'adhérents ces dernières et a reçu un agrément pour accueillir 2 services civiques, ce qui lui permettra de répondre aux besoins croissants du fait du nombre important d'étudiants et d'adhérents et la dispersion sur le territoire des étudiants concernés.

Elle espère pouvoir développer plus encore le lien et la proximité de ces étudiants, le lien entre internes et externes mais aussi organiser des rencontres des internes en périphérie, car beaucoup sont en zone rurale (seuls 20 % sont à Dijon et 1/3 en Côte d'Or).

Concrètement, pour la suite de l'année 2021/22, elle indique parmi ses projets :

- Le conventionnement avec l'ARS (qui permettrait l'obtention d'une subvention et la réalisation d'expérimentation d'accompagnement et de facilitation d'installation des étudiants, par ex : maison des internes dans la Nièvre) ;
- L'accès à un local pour son activité et ses réunions ;
- La restructuration du bureau (qui compte actuellement 3 membres et 12 administrateurs), avec des chargés de mission (partenariats, webmaster, secrétaire chargé du droit des internes...) ;
- Le développement de son partenariat mutualiste, pour mettre en place des webinaires (obligations et responsable des internes ; impôts et fiscalité, placement du capital, assurance personnelle et professionnelle...) et de l'événementiel.

A plus long terme, elle envisage d'avoir un salarié (le service civique est une 1^e étape) et d'acquérir des voitures électriques et des tiny-houses pour les internes.

Elle sollicite aujourd'hui la labellisation pour la reconnaissance des internes comme étudiants par l'uB, pour pouvoir faire une demande de boîte aux lettres et d'un local à l'université, et des demandes de subventions FSDIE pour certains événements.

Labellisation de l'association AJMGB
La commission émet un avis favorable

2. Points d'étape

AECJ ([Association des Etudiants de Carrières Juridiques](#), de l'IUT de Chalon s/Saône, labellisée en 2020)
L'association compte actuellement 42 membres. L'année dernière, elle a pu organiser un voyage à Paris pour rencontrer le fils de Simone Veil et des enseignants de droit.

Cette année, elle a déjà participé à la Nuit du Droit à Chalon s/Saône, et souhaite organiser un voyage de fin d'études à Strasbourg pour visiter les institutions européennes et assister une séance du Parlement européen et prévoit aussi d'organiser des conférences juridiques et un concours d'éloquence.

Elle souhaite par ailleurs développer la visibilité de l'association par un site internet, et sur les réseaux sociaux. Elle tâche de garder des liens avec les anciens membres.

Il lui est suggéré de contacter l'ADD, qui organise elle-même un concours d'éloquence et de prendre attache avec les associations d'étudiants de droit pour créer un réseau plus large.

Confirmation de la labellisation de l'association AECJ :
La commission émet un avis favorable

ACDM ([Association du Cursus Dijon Mayence](#))

Créée juste avant le 1^{er} confinement et labellisée en octobre 2020, elle commençait seulement son activité et ses adhésions lorsque le 2^e confinement a marqué un coup d'arrêt. Puis le bureau fut éparpillé entre l'Allemagne (les membres L3 étant alors en Allemagne) et la France.

Elle compte désormais des membres de diverses promotions du cursus intégré (M1, L3...), ce qui a favorisé les échanges inter-promotions et 4 étudiants allemands ont rejoint les membres actifs.

Parmi ses réalisations, on relève la traduction de portraits d'anciens étudiants du cursus, la création du guide au départ vers l'autre pays (avec : formalités, dates importantes, informations au sujet du mémoire, des cours, informations importantes et utiles) et la création du carnet de bord pour les étudiants de L3 qui vont aller à Mayence en avril (sur la vie pratique en Allemagne, avec une spécificité « COVID ») en e format numérique. L'accompagnement est développé pour les étudiants dans les 2 sens, les Français qui se rendent à Mayence et les Allemands qui viennent à Dijon.

L'association travaille avec le bureau Mayence de l'UFR sur la précision des attendus du stage et la mise à jour des descriptifs et journaux de bord en particulier.

Elle projette d'étendre et diversifier plus encore les adhérents (aux étudiants de Mayence et à des autres étudiants du cursus autres que ceux en droit) et un à destination des étudiants allemands qui viennent à Dijon.

Pour la promotion du cursus et de l'association, elle dispose pour l'instant d'un groupe privé Facebook, une page publique Facebook et va développer sa présence sur les réseaux sociaux, notamment en créant un profil LinkedIn, qui sera très utile pour la recherche de stage et d'emploi.

La commission souligne avec plaisir l'évolution et le développement de l'association. Elle lui suggère d'envisager de créer un réseau Alumni.

Elle lui conseille aussi de se former sur les champs association, et de faire attention au moment de la passation du bureau. Il est crucial de le préparer, de poser les bases pour le bureau suivant, et laisser des traces des projets menés et de ceux à poursuivre.

Concernant la promotion de l'engagement au sein de l'association, il lui est conseillé de faire valoir l'apport pour les étudiants, et d'indiquer que l'engagement associatif est valorisable (stage, emploi...) et d'estimer le temps que représente cet engagement pour pouvoir l'indiquer lors des présentations et des « recrutements ».

Enfin, quelques ressources potentielles lui sont précisées telles les associations de filière info-com (ADDICT ? AIC...) pour la réalisation des portraits vidéo et des reportages ; le Cortex comme lieu possible pour se filmer. Les portraits pourraient être relayés sur Facebook, sur uB-Link. Enfin, il serait bon de contacter le pôle International.

Confirmation de la labellisation de l'association ACDM :
La commission émet un avis favorable

Association Parrainage, Bilan présenté par Damien PAUTET, Secrétaire général de l'association

[L'association parrainage](#) est une association de filière de l'UFR Langues et communication, créée en 2019 puis labellisée en CVE le 10/10/2019.

Elle a pour but de créer une cohésion inter-étudiants, avec pour objectif principal l'accompagnement des L1 à leur arrivée à l'université, en deux axes : universitaire et social.

Elle n'a connu aucune activité l'année dernière du fait du COVID et de ses difficultés d'adaptation au contexte aussi n'a-t-elle mené aucune action. Elle a été reprise par de nouveaux étudiants élus cette année, qui ont fait une large promotion de l'association, en particulier auprès des étudiants de L1 et L2, et qui ont une bonne connaissance du fonctionnement de l'université. Elle a le soutien de la directrice de l'UFR Langues et communication.

Elle recense actuellement une soixantaine d'adhérents, dont une dizaine de parrains/marraines. Elle a constitué des groupes d'aides au travail de 1 parrain/1 étudiant jusqu'à 1 parrain/5 étudiants, suivant les disponibilités de chacun, mais aussi en tenant compte des langues étudiées. Elle a aussi mis en place des groupes de discussion entre parrains et marraines pour permettre le partage d'expériences.

Elle a suivi une formation RITM BFC pour développer un accompagnement efficace. La 1^e formation a permis un premier contact entre les parrains et marraines, et sera suivi d'une formation « apprendre à apprendre » afin que les parrains/marraines puissent accompagner aux mieux leurs filleul.es.

Parmi ses projets à venir, elle indique la reconduction ou le développement de nouvelles formations chaque année à destination des parrains / marraines, la mise en place d'ambassadeurs à destination des lycées (binôme membre étudiant / enseignant de l'uB), la mise en valeur de l'engagement associatif de ses membres.

Il est conseillé à l'association de contacter le PFVU concernant les ambassadeurs car le pôle a déjà un dispositif d'ambassadeurs, en particulier depuis la loi ORE qui le rend obligatoire, et au sujet du tutorat d'accueil des L1 qu'il organise aussi, afin de coordonner, penser l'articulation et la complémentarité entre les deux, au bénéfice des étudiants.

Elle met ensuite en garde sur le fait que RITM-BFC promeut des expérimentations, ce ne sera donc pas pérenne, il faudra donc penser à d'autres formations ou transmettre d'année en année le savoir-faire et les compétences acquis. Il lui est par ailleurs signalé le FDVA qui finance des formations professionnelles (jusqu'à 700 €/j)

La commission pense qu'elle pourrait aussi faire bénéficier d'autres associations de son expérience. La mutualisation d'expériences d'accueil de rentrée et de tutorat entre associations (comme il en existe en Sciences de santé) pourrait être intéressant.

Elle lui suggère aussi la création d'un guide interne pour le suivi et la transmission des actions aux prochains bureaux. Elle lui rappelle enfin qu'il existe 2 fédérations étudiantes qui ont l'expérience en la matière et peuvent être un appui ou sources de conseils précieux en matière de formation, de passation bureau etc.

Confirmation de la labellisation de l'association Parrainage
La commission émet un avis favorable

Thèsenvies (association des étudiants en thèse à l'école doctorale ECLA, labellisée en CVE du 23/09/2020)
[Thèsenvies](#) été créée en juillet 2019, avec pour but mettre en relation les doctorant.e.s de l'école doctorale ECLA, pour rompre l'isolement et créer de la convivialité.

Elle compte 25 membres actifs, dont certains d'autres écoles doctorales, mais relève plus de participants aux sorties. Elle destine d'ailleurs ses actions à tous les étudiants de l'ED, soit 200 étudiants potentiels. La rentrée de l'Ecole doctorale aura lieu le 15/11/21, l'occasion de faire connaître l'association. D'autres rejoindront peut-être alors le CA qui va être renouvelé.

L'année dernière, l'association a participé à la Journée de rentrée doctorale générale et à la Journée de l'Ecole doctorale LECLA, et a créé un compte Alumni. Pendant les confinements, a poursuivi en visio-cafés, puis avant les vacances d'été, a organisé une visite de la Citadelle de Besançon avec un comédien-guide professionnel qu'elle souhaite renouveler.

Pour cette année, elle prévoit une visite du Dijon historique, un repas de fin d'année et le gala, mais aussi des rencontres-détente et visites régionales avec repas conviviaux. Elle reconduira sa participation à la Journée de rentrée doctorale générale et à celle de l'Ecole doctorale LECLA. Enfin, elle souhaite organiser le gala au niveau BFC, qui n'a pas pu se tenir l'année dernière du fait du contexte sanitaire mais dont le projet est prêt à être mis en œuvre.

Plus largement elle développe des collaborations avec d'autres associations, de doctorants, de l'université, ou en dehors (doctorant.e.s de l'UTBM par ex)

Elle demande à la commission s'il existe un recensement des astuces élaborées par d'autres associations en période de confinement (ce qui n'existe pas formellement pour l'instant).

La commission qui l'invite à être vigilante sur les communications de l'uB, du BVE et les dates limites des démarches annuelles de reconduction du label.

Confirmation de la labellisation de l'association Thèsenvies
La commission émet un avis favorable

Les autres points sont reportés, compte tenu du peu de nombre de membres présents, et de l'horaire avancé.
La séance est levée à 12 h 10